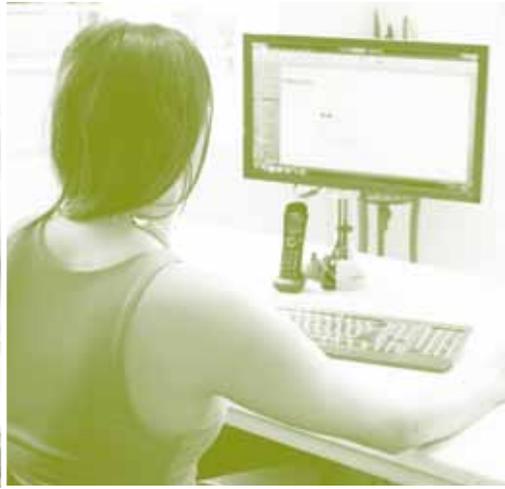


SITUATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN VALAIS



- Trois-quarts des parents confient leur enfant à une structure extra-familiale.
- Les parents du Valais central et du Bas-Valais confient plus souvent leurs enfants que les parents haut-valaisans.
- Le nombre de places dans les crèches et dans les structures d'accueil parascolaires est insuffisant.



En Valais, 75% des mères sont actives et doivent donc confier leurs enfants à des tiers. Quelles sont les offres et lacunes existantes en matière d'accueil des enfants ?

Etat de l'accueil extra-familial

Près de 75% des parents ont recours à une «garde extra-familiale»¹: crèches, familles de jour, grands-parents, proches, connaissances et offres parascolaires. Ils combinent souvent un mode de garde rémunéré et un mode de garde non-rémunéré. En général, les prestations des grands-parents, des proches et des connaissances comptent parmi les types de garde non-rémunérés. Les crèches, familles de jour et offres parascolaires sont quant à elles rémunérées.

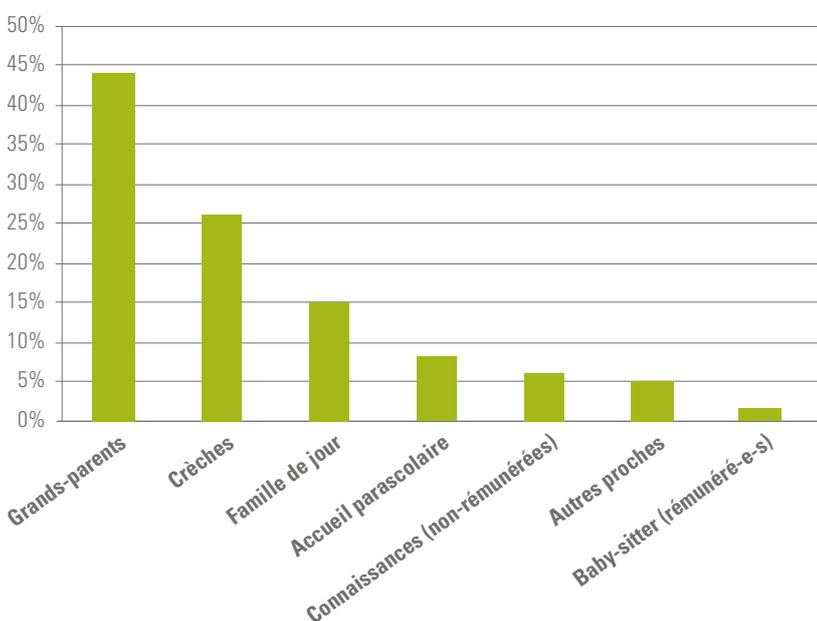
Voici quelques informations sur la situation de l'accueil extra-familial :

- Lorsqu'ils ne s'occupent pas eux-mêmes de leurs enfants pendant la semaine, 90% des parents alternent entre accueil rémunéré et non-rémunéré.
- Environ 10% des parents laissent leurs enfants à la seule charge de tiers pendant la semaine. Ils sont 20% pour les familles monoparentales.
- Les parents avec de jeunes enfants et les familles monoparentales sont les plus nombreux à recourir à l'accueil extra-familial.
- Plus les enfants sont jeunes et le taux horaire de la mère élevé et plus l'importance des modes de garde rémunérés est grande.
- Par ailleurs, 30% des mères non-actives utilisent des moyens de garde rémunérés et non-rémunérés.
- Les modes de garde privilégiés sont les grands-parents et les crèches (voir illustration 1).
- Pendant la période la plus longue, les enfants sont confiés à une famille de jour (voir illustration 2).
- Les familles du Valais central et du Bas-Valais font davantage appel à des moyens d'accueil extra-familial (80%) que celles du Haut-Valais (71%).
- En 2014, 55 des 134 communes valaisannes proposaient une offre de crèche¹.

² Selon le Service cantonal de la jeunesse, 2014

³ Le pourcentage de parents ayant répondu aux questions sur le besoin et le développement d'offres parascolaires s'élève à 60%. Aussi, les résultats mettent des tendances en évidence.

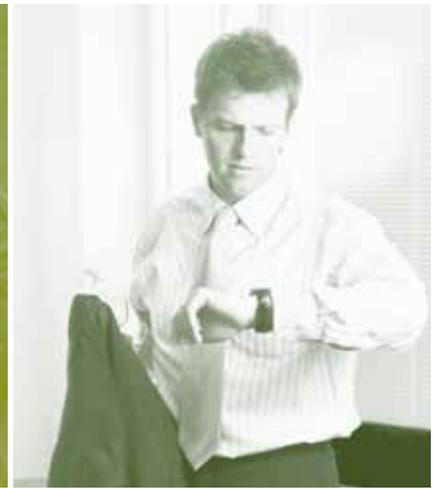
Illustration 1 :
Type d'accueil (plusieurs réponses possibles)



Source : Enquête Vereinbarkeit von Beruf und Familie im Kanton Wallis, 2014; BASS

Quelles sont les offres parascolaires existantes ?

Parmi les offres parascolaires disponibles, on retrouve la pause de midi, l'accueil des enfants avant et après l'école, lors des après-midis libres et pendant les vacances scolaires ainsi que le transport entre l'école et la structure d'accueil. Selon les parents², la pause de midi est l'offre la plus souvent proposée dans les écoles: les enfants dînent à l'école et sont ensuite pris en



charge par des personnes compétentes jusqu'à la reprise de l'école l'après-midi. Il est plus rare de bénéficier d'une offre d'accueil avant et après l'école.

L'offre d'accueil varie au sein même du canton, à l'exception de la pause de midi. En effet, l'accueil avant et après l'école, durant les après-midis de libre et pendant les vacances scolaires est davantage développé dans le Valais central et le Bas-Valais que dans le Haut-Valais.

Selon les parents, quelles offres parascolaires sont nécessaires ?

Les parents comptent avant tout sur les repas de midi et l'accueil après l'école. Près d'un tiers des parents désirent également un accueil avant l'école, une offre de garde pendant les vacances et le transport entre l'école et la structure d'accueil extra-scolaire.

Horaires blocs

Les horaires blocs représentent des structures claires et uniformes. Ils aident les parents à concilier vie professionnelle et garde de leurs enfants et facilitent l'organisation des offres d'accueil extra-scolaire. Ils contribuent ainsi à une organisation simplifiée et donc moins chère des offres externes à l'école.

Selon les informations obtenues auprès des parents, les horaires blocs ne sont disponibles en Valais que dans 13% des établissements scolaires. Le Haut-Valais joue là un rôle de précurseur avec près de 40% d'écoles à les proposer. En comparaison, elles ne sont que 4% en Valais central et 9% en Bas-Valais à les avoir instaurés.

Près d'un tiers des parents souhaitent leur introduction au sein du système scolaire.

Illustration 2 : Durée de l'accueil en heures par semaine (Plusieurs réponses possibles)

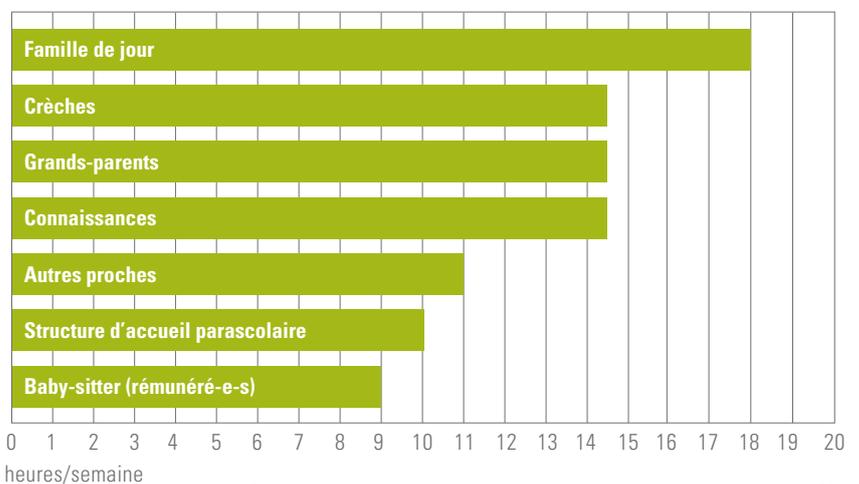
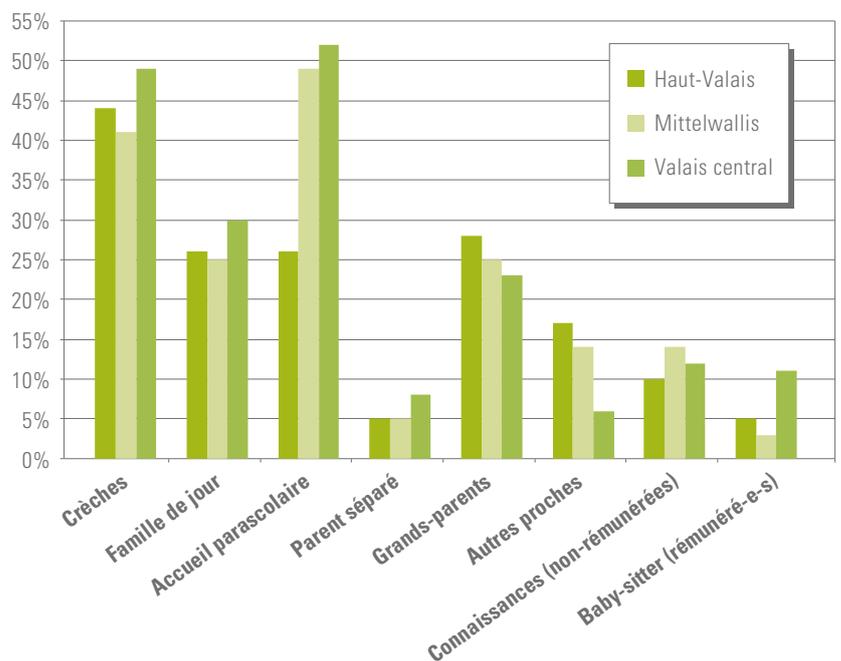


Illustration 3 : Besoin en matière d'offre d'accueil par région





Lacunes dans l'offre d'accueil extra-familial

Pour les parents actifs, ce sont avant tout des places libres et peu chères au sein des crèches, des offres d'accueil parascolaires et des familles de jour (illustration 3) qui font défaut. Par ailleurs, les grands-parents manquent parfois à l'appel. Ces derniers n'habitent en effet pas toujours à proximité de leurs petits-enfants, sont encore actifs, etc...

Les lacunes mentionnées diffèrent d'une région à l'autre. Le Valais francophone constate l'absence d'horaires blocs au sein de ses écoles tandis que le Haut-Valais peine surtout à proposer une offre d'accueil les après-midis de libre.

► Par ailleurs, les parents en couple regrettent à l'échelle cantonale l'absence de prise en charge des enfants pendant les vacances, en cas de maladie, en dehors des heures usuelles d'accueil et le week-end.

L'accueil extra-familial, un double avantage ?

En Valais, 74% des mères et presque 100% des pères sont actifs : l'accueil extra-familial est donc une nécessité. Les grands-parents sont une aide précieuse. Pourtant, leur potentiel semble s'épuiser.

Il existe une vraie demande d'offres d'accueil alternatives et rémunérées. Les parents actifs sont tributaires des places de crèche libres et peu chères avec des horaires d'ouverture flexibles, des horaires blocs dans les écoles et des possibilités d'accueil parascolaire, ainsi que des offres d'accueil les après-midis de libre et pendant les vacances.

Grâce à des offres bien développées, les jeunes mères restent actives dans les entreprises et constituent une main d'œuvre importante. En tant que salariées, elles payent également des impôts. Des structures d'accueil extra-familial attractives sont un atout pour les entreprises et les pouvoirs publics.

Lien:

Office cantonal de l'égalité et de la famille
www.egalite-famille.ch

PROCHAIN THÈME

UNE POLITIQUE DU PERSONNEL FAVORABLE À LA FAMILLE DANS LES ENTREPRISES VALAISANNES

Une politique du personnel favorable à la famille accroît la compétitivité d'une entreprise.

Dans quelle mesure la politique du personnel dans les entreprises en Valais est-elle favorable à la famille ? Quelles sont les mesures en ce sens à la disposition des salarié-e-s ? Existe-t-il un potentiel d'amélioration ?

Prochaine feuille d'informations le 29 juin 2016

¹ Oesch T., Stutz H. (2014)

Vereinbarkeit von Beruf und Familie im Kanton Wallis. BASS, Bern
www.egalite-famille.ch

Impressum

Feuille d'informations:

Situation de l'accueil des enfants en Valais

Éditeur

Office cantonal de l'égalité et de la famille
Avenue de la Gare 33 | CP 478 | 1951 Sion
+41 27 606 21 20 | egalite-famille@admin.vs.ch

Évaluation des données

Büro BASS

Concept et graphisme

metaloop.ch

